Informations de base

1996/2066(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Énergie: partenariat euro-méditerranéen **Subject** 3.60.15 Coopération et accords en matière d'énergie 6.40.05 Relations avec les pays de la Méditerranée et de l'Europe méridionale	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie	SCAPAGNINI Umberto (UPE)	23/04/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	SAKELLARIOU Jannis (PSE)	24/04/1996

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Énergie	1975	1996-12-03
Énergie	1921	1996-05-07

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
03/04/1996	Publication du document de base non-législatif	COM(1996)0149	Résumé
18/04/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/05/1996	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
01/10/1996	Vote en commission		Résumé
01/10/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0296/1996	
14/11/1996	Débat en plénière		
14/11/1996	Fin de la procédure au Parlement		
02/12/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

03/12/1996	Débat au Conseil		Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/2066(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/07776

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B4-0306/1996	29/03/1996	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0296/1996 JO C 347 18.11.1996, p. 0005	01/10/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0617/1996 JO C 362 02.12.1996, p. 0234-0287	14/11/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1996)0149	03/04/1996	Résumé

Énergie: partenariat euro-méditerranéen

1996/2066(COS) - 03/12/1996

Commissioner Papoutsis made an oral report to the Council. This report is a response to the conclusions adopted by the Energy Council on this subject on 7 May 1996, inviting the Commission to take measures in order to enhance cooperation between the partners in this field.

Énergie: partenariat euro-méditerranéen

1996/2066(COS) - 14/11/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Umberto SCAPAGNINI (UPE, I), le Parlement européen se prononce pour le renforcement et la mise en oeuvre rapide de la coopération et du partenariat euro-méditérranéen dans le secteur de l'énergie. A ce propos, il demande que les pays tiers du partenariat euro-méditerranéen adhèrent à la Charte de l'énergie. Il demande que soient encouragés les investissements en énergie solaire (notamment technique des panneaux photovoltaïques), la coopération entre les centrales électriques qui utilisent les systèmes de désalement de l'eau de mer et les actions d'interconnexion des réseaux électriques. Il souligne que, compte tenu de l'interdépendance entre les pays de l'UE et les partenaires méditerranéens dans les domaines de l'approvisionnement énergétique, de la protection de l'environnement, du développement des infrastructures, des relations commerciales etc., la stratégie de coopération en matière de politique énergétique favorisera un meilleur équilibre démographique et socio-économique au bénéfice de la stabilité sur l'ensemble du bassin méditerranéen. Il propose la création d'un institut de formation euro-méditerranéen ayant son siège dans un pays membre de l'UE. Il sera chargé de la formation au transfert de technologies, de la conception et de la mise en oeuvre de

projets pilotes avec comme objectif de garantir un développement durable dans les pays méditerranéens. La Commission européenne est invitée à lancer des projets pilotes de démonstration et à proposer la création d'une agence méditerranéenne agissant en tant que "catalyseur" dans les domaines de l'information, de la formation et du soutien tant aux institutions qu'aux PME.

Énergie: partenariat euro-méditerranéen

1996/2066(COS) - 03/04/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : l'objectif de cette communication est de mettre en oeuvre l'un des aspects du partenariat global décidé dans les "conclusions" de la Conférence Euro-méditerranéenne de Barcelone des 27 et 28/11/1995. Il s'agit en particulier de renforcer la coopération, d'approfondir le dialogue dans le domaine des politiques énergétiques et de favoriser la création des conditions cadres pour les investissements et les activités de compagnies d'énergie. CONTENU : à partir d'une analyse du contexte énergétique de la région, la Commission estime que, compte tenu du rôle structurant de l'énergie, un partenariat énergétique serait avantageux aussi bien pour l'UE que pour les pays méditerranéens. Une telle coopération en matière d'énergie devrait être développée : a) dans le domaine de la politique énergétique en vue : d'établir un cadre de réflexion afin de développer des politiques énergétiques cohérentes, de développer des outils de programmation énergétique, d'accroître les échanges de produits énergétiques, de sécuriser l'investissement privé dans le domaine des ressources énergétiques et des réseaux et enfin de lutter contre l'effet de serre et le changement climatique; b) dans le domaine des infrastructures et des réseaux en vue de développer et d'interconnecter les réseaux d'énergie entre les différentes régions autour de la Méditerranée; c) dans le domaine de la coopération industrielle et de la RDT (énergies renouvelables et efficacité énergétique; traitement et gestion de l'eau; exploration, production, raffinage et distribution des hydrocarbures; production, transport et distribution d'électricité). Sur la base de ce constat, la Commission formule un certain nombre de suggestions pour des actions prioritaires concernant en particulier : - la constitution d'un Forum énergétique euro-méditerranéen permettant une gestion commune de la coopération énergétique par la constitution d'un cadre de rencontre et d'échange d'information entre les membres du partenariat; - l'engagement de consultations avec les pays partenaires méditerranéens sur leur participation éventuelle en tant qu'observateurs aux travaux de la Conférence de la Charte Européenne de l'Energie lorsqu'ils n'en sont pas déjà membres; - l'étude de mécanismes capables de promouvoir les investissements en faveur de l'énergie en région méditerranéenne; - la mise en oeuvre d'une coopération avec les pays concernés dans le cadre des accords de partenariat sur la réalisation des projets d'intérêt commun dans le domaine des réseaux transeuropéens et tenant compte de la lutte contre le changement climatique; - la facilitation, dans le respect des objectifs et des procédures de MEDA, de la coordination et le traitement des projets dans le domaine de l'énergie.